

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Je, Anny Boisjoli soussigné(e), Directrice genévale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Guillaume certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis décrit plus haut comme ci-après:
Dans le cas des municipalités régies par le Code municipal: en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents sur le territoire de la municipalité, conformément aux prescriptions du Code municipal du Québec, le 7 ^c jour du mois de avril 2022, , à 8 h 00.
Dans le cas des municipalités régies par la <i>Loi sur les cités et villes</i> :
en affichant une copie certifiée de celui-ci au bureau de la municipalité le jour du mois de , conformément aux dispositions de la <i>Loi sur les cités et villes</i> .
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7° jour du mois de avril 2022.
Army Soisile Directuce générale et greffiere-trésorier